AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-5-72 311681

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN n° 140

8 Mai 1972 / n° 11

VIGNE

Rougeot parasitaire ou Rot Brenner :

Le stade 2-3 feuilles auquel il convient d'intervenir est maintenant atteint dans de nombreuses parcelles.

Pyrale :

Les vers de pyrale ont fait leur apparition dans de nombreuses situations. Dans ce cas il convient d'ajouter à la bouillie fongicide visant le rougeot un insecticide, en augmentant la dose habituellement mise en oeuvre contre les autres tordeuses de la grappe (cochylis, etc...).

ARBORICULTURE

Tavelures du pommier- poirier :

La présence de taches de tavelure dans certains vergers, la pousse des arbres étant rapide, il y a lieu de maintenir une protection des plus sérieuses du verger.

En cas de précipitations supérieures à 15 mm ne pas hésiter à renouveler très rapidement le traitement.

Araignées Rouges :

On peut considérer à l'heure actuelle que l'éclosion des oeufs d'hiver est totale. Dans les seuls vergers où ces pontes étaient abondantes, intervenir rapidement à l'aide d'un acaricide spécifique.

Hyponomeute du pommier : Les premières chenilles vivant en mineuse dans les feuilles ont été observées sur des arbres de plein vent.

Dans ces vergers la protection des arbres peut être assurée à l'aide d'un insecticide du genre ester phosphorique. Bien que quelques foyers aient été repérés l'an dernier en vergers industriels, il n'y a pas lieu de craindre de dégâts par ces chenilles.

Pucerons divers : Surveiller le verger et n'intervenir que si les foyers sont nombreux.

GRANDE CULTURE

Pégomyie de la betterave et désherbage :

Les pontes, observées depuis une semaine, s'intensifient, en particulier sur les betteraves "placées".

Dans la mesure où les betteraves ne doivent recevoir qu'un éventuel traitement contre la pégomyie, il est encore trop tôt pour intervenir car les premières éclosions sont seulement observées.

Par contre si les betteraves doivent être prochainement désherbées avec un produit type "Bétanal", il importe d'éviter toute mine pouvant sensibiliser les jeunes plantes, déjà handicapées par de mauvaises conditions de végétation.

En ce cas deux options se posent : - désherber avant apparition des mines
- traiter contre la pégomyie dès les éclosions,

ce qui permet de maintenir des betteraves avec le feuillage indemne jusqu'à l'application du désherbant.

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Les Contrôleur : R. PARIS, H. de MEIRLEIRE, A. GODIN
l'Inspecteur : J. DELATTRE

P388

Suite au Bulletin n° 140 - MAI 1972 9 Mai 1972

VIGNE

ARAIGNEES ROUGES : Les araignées rouges ont été observées en Beaujolais et en Côte d'Or. Intervenir dès réception du bulletin dans les vignes attaquées. Les foyers sont souvent situés dans les parcelles non traitées en fin de saison.

Consulter la liste des pesticides homologués ou en A.P.V. au ler Janvier 1972 (édition générale diffusée début avril ; bulletin n° 139).

Les produits sont efficaces contre l'acariose et l'érinose. L'érinose est signalée fréquemment.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : Il convient de poursuivre très soigneusement la protection, la végétation étant en phase active de croissance après un arrêt prolongé.

Les projections se poursuivent alors que les premières taches ont été découvertes au tout début du mois.

OIDIUM DU POMMIER : Couper et brûler les pousses oïdiées ; ajouter à la bouillie indiquée ci-dessus un fongicide anti-oïdium.

ARAIGNEES ROUGES : Une intervention est nécessaire dans les vergers fortement infestés, la plus grande partie des oeufs ayant éclos ces derniers jours. Utiliser un des produits cités dans notre liste parue au mois d'avril. Parmi eux on peut conseiller le dicofol (Kelthane), l'hydroxyde de tricyclohexylétain (Plictran) à longue rémanence et le tétrasul (Animert V 101) d'action lente mais prolongée, également efficace sur oeufs d'hiver.

Les premières colonies de psylles du poirier ont été observées. Ils sont sensibles aux insecticides conseillés contre les pucerons dont on devra également surveiller le développement.

COLZA

Nous rappelons notre bulletin 139/2 du 26 avril en notant que les populations de charançons des siliques sont assez importantes avec notamment des prises abondantes dans l'Yonne.

Le traitement des bordures suffit souvent à la protection des champs.

BETTERAVES

PEGOMYIES : Le nombre de pontes déposées paraît justifier un traitement. Les éclosions sont en cours et les premières pénétrations sont visibles sur les vraies feuilles.

Les dégâts les plus graves étant ceux causés au stade végétatif actuel, nous recommandont un traitement avec l'un des produits conseillés dans l'édition générale n° 139.

HOUBLONS

MILDIOU : Des contaminations sur feuilles adultes sont actuellement visibles. Un traitement généralisé sur houblonnières devra être effectué dès que possible pour assurer la protection du feuillage.

PETITS FRUITS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER ; ANTHRACNOSE DU GROSEILLIER ET DU CASSISSIER : Renouveler la protection.

ARAIGNEES ROUGES SUR FRAMBOISIER : Un traitement est préconisé dans les cultures contaminées ; il est justifié par le fait que les oeufs d'hiver étaient en général assez nombreux et que les éclosions sont actuellement bien avancées.

CULTURES LEGUMIERES

BOTRYTIS DU FRAISIER : Renouveler la protection.

MOUCHE DE L'OIGNON : Le vol est en cours. Les maraîchers qui n'ont pas fait les traitements du sol peuvent éventuellement effectuer une pulvérisation insecticide sur les plants en végétation.

PEGOMYIE SUR EPINARD : Traiter les cultures qui ne l'auraient pas été conformément à notre dernière note.

MOUCHE DU CHOU : Nous rappelons l'additif au bulletin n° 139 du 12 avril 1972.

Dernière note : Bulletin n° 139 - Supplément n° 2 d'avril 1972

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté" :

G. VARLET

P 389